

Pour un troisième paquet de mesures conjoncturelles digne de ce nom et favorable à l'environnement

Après deux paquets de mesures de stabilisation conjoncturelles principalement axés sur des investissements anticipés, le Conseil fédéral a soumis au parlement, lors de la session de septembre, un troisième paquet de 400 millions de francs visant à atténuer les conséquences de la hausse rapide du chômage et à préparer le retour à la croissance. L'idée est principalement de lutter contre la hausse du chômage de longue durée et du chômage des jeunes, et d'inciter les personnes touchées à profiter de cette période de récession pour se perfectionner, notamment dans le domaine de l'énergie.

Aux yeux des Verts, ce troisième paquet comporte de nombreux points positifs, ce qui nous a amené à le soutenir en plénum. Vu la situation conjoncturelle, les mesures proposées sont indiscutablement nécessaires. Il est impératif, lors d'une explosion du taux de chômage telle que nous la vivons, de pouvoir offrir aux personnes touchées une perspective d'avenir, en les maintenant dans des activités constructives ou en leur offrant la possibilité d'utiliser leur temps inoccupé pour se perfectionner. Les soutiens spécifiquement consacrés à la formation dans le domaine énergétique, en particulier, ont réjoui les Verts. J'étais intervenue récemment par voie d'interpellation et de motion pour rendre le Conseil fédéral attentif au manque de personnel qualifié dans ce secteur. Nous avons débloqué 200 millions de francs, dans le cadre de l'affectation partielle des recettes de la taxe CO₂, afin d'encourager l'assainissement des bâtiments. Cette mesure va susciter une forte croissance de la demande dans le secteur de la rénovation écologique. Or la Suisse ne compte actuellement pas assez de professionnels compétents en la matière.

En dépit de ces points positifs, ce troisième paquet conjoncturel comporte des lacunes. Les sommes prévues sont relativement modestes, en particulier les 15 millions de francs attribués à la formation dans le domaine énergétique, qui ne permettront de former que 1'400 personnes environ dans un nombre restreint de secteurs professionnels. C'est bien modeste, comparé au véritable green new deal que les Verts attendent toujours ! A ce jour, les investissements consacrés aux marchés de l'environnement ne représentent que 350 millions sur plus de 3 milliards de francs débloqués. C'est insuffisant. Nous avons dès lors fait plusieurs propositions d'investissements supplémentaires, à savoir la création d'un fond permettant d'offrir aux PME innovantes dans le domaine environnemental des éco-prêts à taux attractifs, une augmentation du budget du programme de rétribution à prix coûtant du courant vert, afin de traiter les projets de production d'électricité propre encore en attente et, enfin, un élargissement des soutiens à la formation dans le domaine énergétique. Ces propositions ont malheureusement toutes été refusées en plénum. Pire, une majorité principalement composée des groupes UDC et radicaux a vidé le plan conjoncturel d'une grande partie de sa substance, en refusant les aides financières à la formation continue des personnes sans emploi ou en période de réduction de leur horaire de travail (celles concernant spécifiquement le domaine énergétique ayant heureusement été maintenues), ainsi que les soutiens visant à offrir aux chômeurs à longue durée une occupation dans des organisations à but non lucratif. Au moment où j'écris ces lignes, nous attendons du Conseil des Etats, qui va reprendre le dossier, qu'il revienne sur ces décisions funestes. Mais l'espoir est faible d'un changement des positions au Conseil national. Ce 3^{ème} paquet conjoncturel risque donc fort de se restreindre à quelques mesurettes. Un scandale alors que les statistiques du chômage s'avèrent chaque mois plus alarmantes et que la Suisse peine encore et toujours à se positionner sur les marchés prometteurs des énergies propres et de l'environnement.

Adèle Thorens Goumaz, publié dans Actes verts en septembre 2009